



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI |

**Des agriculteurs désespérés suite au manque de
fertilisants et à la cherté des semences**

**Rapport sur la gouvernance et les droits
économiques et sociaux au Burundi**

octobre 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
I. DES AGRICULTEURS EN DESOLATION SUITE AU MANQUE DE FERTILISANTS ET A LA CHERTE DES SEMENCES	2
I.1. Les petits agriculteurs dénoncent des spéculations autour de la distribution des intrants agricoles	2
I.2. La cherté des semences, une autre préoccupation des agriculteurs burundais	3
II. HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS BRARUDI ET DU CIMENT BUCECO : LES CONSEQUENCES FACHEUSES	5
III. REOUVERTURE DES MAISONS DE CHANGE ET DES FRONTIERES AVEC LE RWANDA : DES MESURES ENCORE FLOUES	7
IV. LA MAUVAISE GESTION PERDURE DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET CAUSE DU TORT AUX EMPLOYES ET AUX BENEFICIAIRES DE SERVICES	9
IV.1. Sept médecins lassés par la mauvaise gestion quittent l'hôpital Kirundo et vont trouver du travail ailleurs	9
IV.2. Des responsables d'une coopérative s'octroient des avantages pécuniers exorbitants	10
V. EDUCATION NATIONALE : DES CONTRIBUTIONS FORCEES AUX MENACES DE MORT A L'ENDROIT DES ENSEIGNANTS.....	11
V.1. Des contributions forcées pour accéder aux enseignements des écoles maternelles et pour financer le parti au pouvoir	11
V.2. Harcèlement et menaces de mort en milieu de travail.....	12
V.3. Des écoliers forcés de transporter les bancs-pupitres à une distance de plus de 10km.....	12
V.4. Les bénéficiaires du prêt-bourse des différentes universités appelés à rembourser.....	12
V.5. Des écoles privées fermées continuent de dispenser les enseignements : le ministre de l'éducation les met en garde et prévient les parents.....	13
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	14

0. INTRODUCTION

La situation de la gouvernance et des droits économiques et sociaux continue sa descente aux enfers. La détresse des populations contraste avec un train de vie de l'autorité politique publique qui ne tient pas compte de la cherté de la vie et de la pauvreté de la population. La famine est déjà à la porte de la maison, si elle n'est pas dedans. Les agriculteurs sont en désolation totale suite aux spéculations sur les fertilisants de l'entreprise FOMI (Fertilisants Organo-Minéraux) et à la cherté des semences.

Ce rapport du mois d'octobre 2022 touche ces différents aspects à son premier chapitre. Au second chapitre, nous abordons les conséquences fâcheuses de la hausse des prix des produits BRARUDI (Brasseries et Limonaderies du Burundi) et du Ciment BUCECO (Burundi Cement Company).

Au niveau du troisième chapitre, le rapport met un accent particulier sur les mesures controversées relatives à la réouverture des bureaux de change et à celle des frontières avec le Rwanda. La mesure de réouverture des bureaux de change intervenue le 07 octobre 2022 n'a pas été mise en application jusqu'à la fin du mois. La Banque Centrale a volontairement compliqué les conditions d'ouverture pour des raisons inconnues. Pour ce qui est de l'ouverture des frontières avec le Rwanda, le régime burundais semble le faire à moitié et le discours politique cache mal des contradictions et des divergences à ce sujet.

Le chapitre V à son tour parle de la mauvaise gestion des entreprises publiques qui perdure dans le pays et qui cause du tort aux employés et aux demandeurs de services.

Le dernier chapitre revient sur les défis qui hantent le secteur de l'Education Nationale. Au lieu de fournir un enseignement gratuit aux enfants conformément à la politique du pays, des directeurs rançonnent des parents en leur exigeant des contributions financières, soit pour payer des enseignants vacataires, soit pour ouvrir des écoles maternelles. Les enseignants qui ne sont pas membres du parti au pouvoir sont harcelés. Le milieu scolaire est politisé. L'école est banalisée. L'avenir du pays est pris en otage par des politiciens sans patriotisme qui osent déclarer que l'école n'a pas d'utilité.

I. DES AGRICULTEURS EN DESOLATION SUITE AU MANQUE DE FERTILISANTS ET A LA CHERTE DES SEMENCES

I.1. Les petits agriculteurs dénoncent des spéculations autour de la distribution des intrants agricoles

Les agriculteurs burundais s'indignent face aux spéculations autour de la distribution des intrants agricoles produits par la seule entreprise FOMI. L'autorité reconnaît l'incapacité de cette entreprise de satisfaire le marché national, mais ne libéralise pas le commerce de ce produit combien stratégique pour l'économie nationale. Le peuple burundais vivant à plus de 90% de l'agriculture peine à trouver des fertilisants au moment où les petites propriétés familiales sont devenues infertiles suite à la surexploitation. Pourtant, l'entreprise exige le paiement des intrants commandés à l'avance. Elle amasse des millions de francs burundais mais ne donne pas le produit commandé ou le donne tardivement aux demandeurs. C'est la désolation dans toutes les provinces du pays.

En province Cibitoke, des agriculteurs dénoncent le responsable du Bureau provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et Elevage l'accusant de clientélisme et de favoritisme dans la distribution des fertilisants FOMI. Il favorise des militants du parti CNDD- FDD et des dignitaires civils et militaires proches de ce parti présidentiel. Ces agriculteurs disent que les présumés membres de l'opposition sont exclus de la distribution alors qu'ils ont payé à l'avance.

Plus grave encore, des tonnes d'intrants agricoles se retrouvent dans les maisons de commerce où ils coûtent trop cher. Le gouverneur de la province demande à la population de faire preuve de patience et menace vainement de punir ces commerçants conformément à la loi.

En province Mwaro, jusqu'à la fin du mois, des agriculteurs ayant payé à l'avance l'engrais chimique attendaient vainement de le recevoir.

A Gitega, les agriculteurs de maïs, de pomme de terre manquent cruellement d'engrais alors qu'ils ont payé à l'avance. Les responsables de la DPAAE (Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage) dans cette province promettaient que 70 % de la population allait être satisfaits,

mais cela avait été un discours sans effet. A Makamba, Kayanza et Cankuzo, la population a regretté une distribution insatisfaisante faite tardivement.

En plus de ces irrégularités dans la distribution, des lamentations fusent de partout pour dénoncer la qualité de l'engrais chimique FOMI, qui pour certains, ne fertilise pas les sols en comparaison avec le produit importé frappé d'interdiction sur le marché burundais. En province Cibitoke, les riziculteurs déclarent que la production du riz a sensiblement chuté avec l'utilisation des engrais FOMI.



Sac d'engrais chimique
©Photo privé

La problématique des engrais FOMI est devenue récurrente toutes les années. En réalité, les dignitaires du régime sont les grands bénéficiaires de ce produit qu'ils raflent pour aller fertiliser leurs vastes propriétés agricoles conquises partout dans le pays. Dans son refus de la concurrence, de la liberté et de la libéralisation du secteur de commerce, le régime du CNDD-FDD ne permet pas aux investisseurs privés d'entrer dans ce secteur pour faire face à la carence. L'intérêt de la population fait le moindre de ses préoccupations.

I.2. La cherté des semences, une autre préoccupation des agriculteurs burundais

La hausse des prix des semences de maïs, de haricot, de soja et autres produits sur le marché inquiète la population burundaise confrontée à une paupérisation grandissante. Partout dans le pays, un kilogramme de semence de maïs vendu uniquement dans les bureaux de la DPAE coûte plus de 8000FBu.

En province Bubanza, le kilogramme de maïs de semence sélectionnée coûte 8250 FBu. Les cultivateurs aux moyens limités préfèrent tout simplement laisser tomber et se rabattre sur les semences moins chères sur les marchés. Le directeur provincial de l'agriculture et de l'élevage explique qu'il s'agit des semences commandées en Zambie et qui ont coûté cher.

Dans différents marchés de la province, 1 kilogramme de semences de maïs (variété locale) coûte actuellement entre 2000FBu et 2500 FBu. Un kilogramme de haricot, appelé « kajemunkangara », qui est beaucoup cultivé dans cette province coûte entre 2000 et 4000 FBu.

La montée des prix des semences a entraîné la montée des prix d'autres produits, notamment les produits vivriers. Un kilogramme de haricot de dernière qualité dit « kirundo » coûte entre 1800 et 2000 FBu, alors qu'il s'achetait à 1200FBu il y a deux mois. Un kilogramme de riz coûte actuellement entre 2800 et 3500 FBu suivant la qualité.

En province Bujumbura, les denrées alimentaires connaissent une hausse exponentielle des prix. Un kilogramme de graines de maïs est passé de 1300 à 2400FBu. Un kilogramme de petit pois est passé de 3000 à 5500FBu. Le kg de pomme de terre est à 1400FBu alors qu'il ne coûtait il y a peu, 900FBu. Le haricot qui est le repas principal des Burundais s'achète à 3000FBu, le riz est à 5000FBu, la farine de maïs à 2650FBu et celle de manioc à 4000FBu.

Ces différents prix n'avaient jamais été atteints dans le passé économique de la société burundaise. Rappelons à toutes fins utiles que l'entreprise étatique « Agence Nationale de Gestion de Stock de Sécurité Alimentaire » (ANAGESA) a collecté en mai-juin 2022 des tonnes de maïs à raison de 680FBu le kilogramme. Ces stocks ont malheureusement été frappés de pourriture, ce qui a coûté à Emmanuel Manirakiza, son poste de Directeur Général, suspendu en date du 27 octobre 2022, accusé de « manquements professionnels » ayant entraîné des pertes énormes. En réalité, cette agence de commerce au profit du régime burundais ne fait que piller les récoltes et renforcer la misère et la pauvreté de la population.

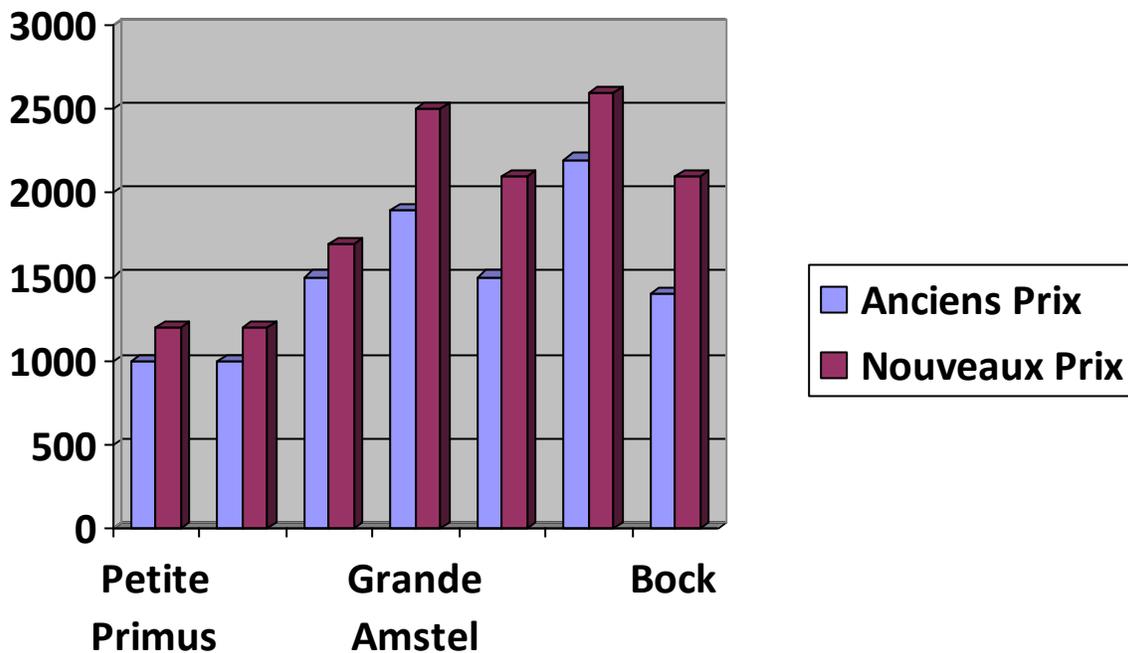


Photos des sacs de maïs pourris dans le stock de l'ANAGESA. ©Photo Privé

II. HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS BRARUDI ET DU CIMENT BUCECO : LES CONSEQUENCES FACHEUSES

La BRARUDI a annoncé, en date du 17 octobre 2022, la hausse des prix de ses produits. Cette hausse de prix est intervenue après un désordre général dans le commerce de ces derniers. Voici le tableau illustratif de cette hausse de prix.

Nom du produit	Anciens Prix	Nouveaux Prix	Ecart
Petite Primus	1000	1200	200
Nyongera	1000	1200	200
Grande Primus	1500	1700	200
Grande Amstel	1900	2500	600
Petite Amstel	1500	2100	600
Royal	2200	2600	400
Bock	1400	2100	700



Graphique

La hausse varie de 200 à 700 Fbu par bouteille, ce qui est énorme pour la population dont le pouvoir d'achat est bas. En plus, ces prix officiels ne sont pas respectés. Les propriétaires des unités de commerce sont pour la plupart des membres influents du parti au pouvoir qui occupent en même temps des places importantes dans l'administration publique. Ils décident des prix qu'ils veulent et personne ne les contrôle car c'est eux-mêmes qui devraient faire le suivi de l'application de ces prix dans l'intérêt des consommateurs.

Consécutivement à cette hausse, il y a eu une diminution sensible de la consommation de ces produits, un certain nombre de consommateurs s'étant rabattus sur les jus gingimbres produits par des unités de production privées, constituant ainsi des concurrents de la BRARUDI. Cette situation aurait gêné l'autorité publique qui a décidé de fermer toutes ces unités en date du 28 octobre 2022, sous prétexte que ces produits sont de mauvaise qualité.

La hausse des prix a concerné également le ciment BUCECO. Cette hausse de prix est intervenue en date du 17 octobre 2022. Un sac de ciment BUCECO 32,5 est officiellement passé de 24.500 à 28.500 Fbu et celui de 42,5 de 30.000 à 34 000Fbu, soit une augmentation de 4.000 Fbu par sac. De même que les produits BRARUDI, cette hausse est intervenue après une longue période de pénurie spéculative et de désordre malveillant dans la commercialisation de ce produit. Des policiers et des responsables de l'administration publique mandatés par l'Etat pour faire respecter les prix officiels sont corrompus par les commerçants propriétaires des magasins de ciment quand ce n'est pas eux-mêmes qui font le commerce.

Malgré la hausse, la carence et les spéculations autour du ciment sont restées une triste réalité. Comme d'habitude, son prix officiel demeure non respecté. En Mairie de Bujumbura, le sac de 32,5 se vend en cachette entre 32000 et 34000Fbu.



*Photo des bâtiments
de l'entreprise
BUCECO©Photo
privé*

Rappelons que le 30 décembre 2021, cette entreprise BUCECO avait haussé ses prix et le Ministère ayant le commerce et l'industrie dans ses attributions avait annulé la mesure dans sa correspondance du 04 janvier 2022 estimant que la société bénéficie depuis 2008 des avantages fiscaux et douaniers prévus dans le code d'investissement miniers.

III. REOUVERTURE DES MAISONS DE CHANGE ET DES FRONTIERES AVEC LE RWANDA : DES MESURES ENCORE FLOUES

Depuis le début de ce mois, le Burundi a réouvert ses frontières d'avec le pays voisin le Rwanda, fermées depuis 2015, suite à un désaccord autour de la question des putchistes qui ont eu refuge dans ce pays. On observe cependant une timidité et des contradictions dans le discours politique des différentes autorités du pays sur ce sujet d'ouverture des frontières. A la frontière, un mouvement de gens est visible. Des véhicules burundais entrent au Rwanda et reviennent, mais des véhicules de transport public ne sont pas visibles, ce qui handicape la mobilité des populations. En plus, l'autorité administrative traque tout commerçant qui tenterait de faire entrer des marchandises vers le Rwanda.

Au niveau des discours politiques à ce sujet, la rancœur contre le Rwanda est toujours perceptible. Le porte-parole du Président, Monsieur Diomède Nzeyimana a nié la réouverture de ces frontières estimant que la remise des putshistes de 2015 reste une condition pour la consolidation des relations diplomatiques avec le Rwanda. Pourtant le secrétaire adjoint du parti CNDD-FDD, Joseph Ntakirutimana a déclaré lors des manifestations de soutien au Président Ndayishimiye que les frontières étaient bel et bien ouvertes. Ces contradictions expliquent pratiquement la timidité sur la réouverture complète de ces frontières, pourtant très utiles et bénéfiques aux échanges entre les deux peuples frères.

Au sujet de la réouverture des maisons de change, la situation est également floue. Dans un communiqué de presse rendu public le 7 octobre 2022, le Gouverneur de la BRB, Dieudonné Murengeantwari a déclaré que la Banque Centrale veut soutenir l'assainissement de la situation économique et renforcer la résilience de l'économie nationale. Il a ainsi levé les restrictions sur les conditions de règlement des transferts instantanés reçus de l'étranger introduite le 16 mars 2020. Il a en plus levé la mesure portant retrait d'agrément des bureaux de change prise le 7 février 2020.



La Banque de la République du Burundi, BRB. ©Photo Burundi Eco

Jusqu'à la fin du mois concerné, aucun bureau de change n'était encore ouvert, les changeurs de monnaie opéraient encore dans la clandestinité. Ce retard dans la reprise du travail des bureaux de change est dû aux malentendus autour des exigences de la BRB qui demande aux propriétaires des bureaux de change de payer plus de 100 millions de dollars en guise de caution pour pouvoir démarrer leurs activités. La BRB a déjà enregistré plus de 400 bureaux de change au niveau national qui ont sollicité de reprendre le travail.

IV. LA MAUVAISE GESTION PERDURE DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET CAUSE DU TORT AUX EMPLOYES ET AUX BENEFICIAIRES DE SERVICES

Les discours politiques du Président Evariste Ndayishimiye qui se dit déterminé à combattre la mauvaise gestion de la chose publique ne dissuadent pas les auteurs de la corruption et des détournements de fonds publics.

IV.1. Sept médecins lassés par la mauvaise gestion quittent l'hôpital Kirundo et vont trouver du travail ailleurs

Lassés par la mauvaise gestion de l'hôpital de Kirundo par son Directeur, sept médecins généralistes ont quitté cette institution en moins d'un mois. Deux médecins dont le directeur font actuellement tourner l'hôpital et les patients sont loins d'être satisfaits. Le docteur Serges Ndiokubwayo est grisé par des intérêts personnels et est guidé par un esprit de division politico-ethnique de ses employés. Il a osé dire à un stagiaire qui cherchait à être un contractuel, qu'il n'y a plus de place pour les personnes de la composante sociale tutsi. A maintes reprises, il a cherché à connaître celui qui a livré l'information sur la mort des prématurés qui étaient au service de la néonatalogie, il y a quelques temps. Ses soupçons envers certains ont semé un mauvais climat de travail. Des employés non membres du parti au pouvoir sont regardés d'un mauvais œil et traités de tous les maux.

Le départ des médecins a entraîné de sérieux problèmes de fonctionnement de l'hôpital. Des patients sont en grand nombre au service d'urgence et certains peuvent y passer la journée et la nuit sans être consultés. Les femmes qui accouchent préfèrent se rendre en province de Ngozi. Ayant constaté l'ampleur du problème, le directeur a quitté son bureau pour aller consulter. Il tente de faire revenir vainement certains médecins.

IV.2. Des responsables d'une coopérative s'octroient des avantages pécuniers exorbitants

Des responsables de la coopérative « Murimyi girijambo » rassemblant des riziculteurs encadrés par la SRDI au village 3 de la commune Gihanga, province Bubanza ont été arrêtés mercredi le 12 octobre 2022. Ils ont été détenus au commissariat provincial de police de Bubanza, accusés de s'être octroyés des avantages fallamineux sans l'aval de l'Assemblée Générale des membres de la coopérative.

En effet, le comité exécutif et le conseil de surveillance ont unilatéralement décidé de s'offrir ce qu'ils ont appelé des « frais d'encouragement » à raison de 3 millions de francs burundais pour le Président de la coopérative, 1 million 800 pour le Vice-Président, 2 millions respectivement pour le trésorier, le conseiller et le secrétaire. Le Président du conseil de surveillance a reçu 2 millions, son vice-président 1 million 600 milles et son secrétaire 1 million 600 milles francs burundais.

En plus de ces frais d'encouragement, ils se sont octroyés des crédits d'une valeur de 49 millions 750 milles francs burundais. Après leur arrestation, ils ont vite remis tous les frais d'encouragement et sont poursuivis pour avoir violé le règlement de la coopérative. Le vice-président du comité exécutif a dénoncé ces vols, frustré d'avoir reçu une somme inférieure à celle des autres. Par après, il a été sous les menaces des Imbonerakure qui jurent de le corriger.

V. EDUCATION NATIONALE : DES CONTRIBUTIONS FORCEES AUX MENACES DE MORT A L'ENDROIT DES ENSEIGNANTS

V.1. Des contributions forcées pour accéder aux enseignements des écoles maternelles et pour financer le parti au pouvoir

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique souhaite que tout enfant ne débute la classe de première année fondamentale sans passer à l'école maternelle. Pour cela, les directeurs communaux de l'enseignement ont recommandé aux directeurs des écoles de commencer ce programme l'année scolaire 2022-2023. Des Directeurs d'écoles se sont ainsi précipités à introduire ces enseignements sans être préparés, sans moyens et sans enseignants

En province Bubanza, des directeurs ont exigé une inscription monayée de chaque enfant expliquant que l'argent permettra de prendre en charge l'enseignant bénévole qui s'occupera de ces enfants. L'École Fondamentale Mukoni a exigé 500FBu par élève et par mois. L'Ecole Fondamentale Nyamugari 2 a exigé de son côté 1500FBu par élève et par trimestre.

En ce qui concerne les contributions forcées pour financer les activités politiques du parti au pouvoir, des enseignants des communes de la province Kayanza grincent les dents. Ils sont contraints depuis 2015 de déposer chacun aux bureaux de leurs directeurs au moins 1000FBu par mois. Chaque directeur de son côté dépose entre 5000 et 10000FBu par mois pour le compte du parti au pouvoir.

Ces montants peuvent varier suivant l'importance des activités et des événements politiques que le parti organise. Cette contribution ne concerne pas seulement les membres du parti au pouvoir, mais tout le monde sans exception aucune. Ceux qui ne s'exécutent pas sont intimidés et traités de tous les maux. Ils sont stigmatisés, collés des caractéristiques d'opposants politiques, d'ennemis du pays ou de chiens errants. Un directeur contacté regrette qu'aucune réalisation issue de ces contributions n'ait faite jusqu'à ce jour.

V.2. Harcèlement et menaces de mort en milieu de travail

Des enseignants et le personnel de la Direction Communale de l'Enseignement de Cankuzo, en province scolaire de Cankuzo dénoncent des agissements criminels de la Directrice Communale Madame Béatrice Hakizimana. Cette dernière intimide ses conseillers et ses secrétaires en leur privant de tous les droits notamment les congés payés, la livraison des attestations de services rendus et les déclarations en cas d'accidents au service.

Pour les enseignants, la Directrice Communale refuse tout service à tout membre de son personnel qui n'est pas membre du parti CNDD-FDD. Après avoir refusé un service demandé, la Directrice crée un conflit avec le demandeur, fait un montage grotesque et collabore avec le secrétaire provincial du parti au pouvoir pour intimider les victimes.

V.3. Des écoliers forcés de transporter les bancs-pupitres à une distance de plus de 10km

Nestor Niyungeko, Directeur de l'Ecole Fondamentale Mpumbu, commune Rusaka, province Mwaro a forcé le 3 octobre 2022 ses écoliers de 5^{ème} et de 6^{ème} année d'aller au chef-lieu de la commune pour transporter les bancs-pupitres. De Mpumbu à Rusaka, il y a une distance d'environ 10km, ce qui signifie que ces écoliers ont fait un trajet aller-retour de 20km. Ce jour, les cours n'ont pas eu lieu. Certains de ces enfants sont arrivés à la maison, très fatigués et affamés, après ce long trajet à pied et sous le soleil. Les personnes qui empruntent ce trajet à moto paient 4000FBu. Les parents se sont indignés face au comportement du Directeur qui impose des travaux forcés à ses éduqués. Ils disent qu'ils pouvaient contribuer pour le transport de ces bancs-pupitres.

V.4. Les bénéficiaires du prêt-bourse des différentes universités appelés à rembourser

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique rappelle aux lauréats des Universités qui ont bénéficié de la prêt-bourse de procéder au remboursement conformément à l'ordonnance ministérielle réglementant la prêt-bourse. Cette ordonnance dispose que les étudiants ayant bénéficié de la prêt -bourse devraient rembourser 10% de ce montant dès qu'ils sont embauchés en public ou en privé. François Havyarimana affirme qu'une enquête pour savoir combien sont déjà engagés est en cours. La décision de rembourser la prêt -bourse

concerne plus de 7000 lauréats des universités publiques et privées. Un communiqué y relatif a été signé et rendu public en date du 27 octobre 2022.

V.5. Des écoles privées fermées continuent de dispenser les enseignements : le ministre de l'éducation les met en garde et prévient les parents

Lors de la présentation des activités réalisées en date du 31 octobre 2022, le Ministre de l'Education Nationale et de Recherche Scientifique a mis en garde les promoteurs des écoles privées de la Mairie de Bujumbura fermées mais qui continuent à dispenser les enseignements. Il a déclaré qu'ils seront poursuivis en justice pour le préjudice causé par le non respect de l'ordonnance de fermeture de ces écoles. Les parents et les élèves sont prévenus qu'ils ne vont pas être admis à l'examen d'Etat.

Dr François Havyarimana demande aux parents de ne pas perdre leurs fonds en inscrivant leurs enfants dans des écoles qui travaillent de manière irrégulière. Avant le début de l'année scolaire en cours, le ministère affirme que 68 écoles ont obtenu les autorisations à reprendre les activités et 33 écoles privées ont été fermées.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les moments sont durs pour le peuple burundais. Le pays fait face à un pouvoir des gens qui ne se soucient pas de l'intérêt de sa population. Les dirigeants s'occupent de leurs intérêts économiques sans la moindre préoccupation de l'intérêt général du pays. Ils profitent de leurs places au sommet de l'Etat et dans l'administration publique pour se procurer de vastes étendues de terres qu'ils exploitent à grande échelle et reviennent verser leurs récoltes sur le marché local à des prix exorbitants.

Ainsi, il n'y a personne pour réguler les prix au marché car ceux qui devraient le faire sont eux-mêmes commerçants. La double casquette de gestionnaires de l'Etat et de commerçants entraîne l'absence de l'Etat régulateur de l'ordre social et économique, ce qui a comme conséquence directe le désordre et l'anarchie.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- De faire tout pour cheminer vers la construction d'un Etat de droit ;
- De faire respecter la constitution qui interdit le cumul des fonctions pour les personnalités publiques ;
- De suspendre les mesures qui revoient à la hausse les prix des boissons BRARUDI et BUCECO ;
- De libéraliser le secteur de la commercialisation des produits stratégiques dont les fertilisants ;
- De procéder à la réouverture effective des bureaux de change et des frontières avec le Rwanda pour le bien public ;
- De sanctionner sévèrement les auteurs de mauvaise gestion des entreprises publiques pour l'intérêt de l'économie nationale ;
- De mettre un terme à la politisation de l'école.